

## SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur de produit

Description du produit:	<b>Methyl acrylate, stabilized</b>
Cat No. :	<b>126190000; 126190010; 126190025; 126190100; 126195000</b>
Synonymes	Methyl 2-propenoate
Numéro d'index	607-034-00-0
Numéro CAS	96-33-3
Formule moléculaire	C4 H6 O2

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée	Substances chimiques de laboratoire.
Secteur d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégorie de produit	PC21 - Substances chimiques de laboratoire
Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégorie de rejet dans l'environnement	ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
Utilisations déconseillées	Pas d'information disponible

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Société

**Entité de l'UE / nom commercial**  
Thermo Fisher Scientific  
Janssen Pharmaceuticalaan 3a, 2440 Geel, Belgium

**Entité britannique / nom commercial**  
Fisher Scientific UK  
Bishop Meadow Road,  
Loughborough, Leicestershire LE11 5RG, United Kingdom

**Distributeur suisse - Fisher Scientific AG**  
Neuhofstrasse 11, CH 4153 Reinach  
Tél: +41 (0) 56 618 41 11  
e-mail - infoch@thermofisher.com

#### Adresse e-mail

begel.sdsdesk@thermofisher.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59  
24 heures sur 24 et 7 jours sur

**Pour la Belgique** Numéro d'urgence 070 245 245. (24h/7j)

Pour obtenir des informations aux États-Unis, appelez le : 001-800-227-6701  
Pour obtenir des informations en Europe, appelez le : +32 14 57 52 11

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Methyl acrylate, stabilized

Date de révision 25-sept.-2023

Numéro d'appel d'urgence en Europe : +32 14 57 52 99  
Numéro d'appel d'urgence aux États-Unis : 201-796-7100

Numéro d'appel CHEMTREC aux États-Unis: 800-424-9300  
Numéro d'appel CHEMTREC en Europe : 703-527-3887

## Pour les clients en Suisse:

Tox Info Suisse Numéro d'urgence : **145 (24h)**  
Tox Info Suisse : +41-44 251 51 51 (Numéro d'urgence depuis l'étranger)  
Chemtrec (24h) Sans frais : 0800 564 402  
Chemtrec Local: +41-43 508 20 11 (Zurich)

## SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### CLP classification - Règlement (CE) n ° 1272/2008

##### Dangers physiques

Liquides inflammables Catégorie 2 (H225)

##### Dangers pour la santé

Toxicité aiguë par voie orale	Catégorie 4 (H302)
Toxicité aiguë par voie cutanée	Catégorie 4 (H312)
Toxicité aiguë par inhalation – Vapeurs	Catégorie 3 (H331)
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2 (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 (H319)
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1 (H317)
Organe cible spécifique en cas de toxicité - (une seule exposition)	Catégorie 3 (H335)

##### Dangers pour l'environnement

Toxicité aquatique chronique Catégorie 3 (H412)

Texte intégral des Mentions de danger; voir la section 16

### 2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Danger

#### Mentions de danger

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables  
H302 + H312 - Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Methyl acrylate, stabilized

Date de révision 25-sept.-2023

H315 - Provoque une irritation cutanée  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
H331 - Toxique par inhalation  
H335 - Peut irriter les voies respiratoires  
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

## Conseils de prudence

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage  
P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon  
P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer  
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

## 2.3. Autres dangers

De substance ne pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT) / très persistante ni très bioaccumulable (vPvB)  
Lacrymogène.  
odeur infecte  
Toxicité pour les organismes vivant dans le sol  
Toxique pour les vertébrés terrestres  
Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1. Substances

Composant	Numéro CAS	N° CE	Pour cent en poids	CLP classification - Règlement (CE) n° 1272/2008
Acrylate de méthyle	96-33-3	EEC No. 202-500-6	>95	Flam. Liq. 2 (H225) Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 4 (H312) Acute Tox. 3 (H331) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1 (H317) STOT SE 3 (H335) Aquatic Chronic 3 (H412)
4-Méthoxyphénol	150-76-5	EEC No. 205-769-8	0.001-0.002	Acute Tox. 4 (H302) Skin Sens. 1 (H317) Eye Irrit. 2 (H319)

Composant	Limites de concentration spécifiques (SCL)	Facteur M	Notes sur les composants
Acrylate de méthyle	STOT SE 3 (H335) :: C>=10%	-	-

Texte intégral des Mentions de danger; voir la section 16

## SECTION 4: PREMIERS SECOURS

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Methyl acrylate, stabilized

Date de révision 25-sept.-2023

## 4.1. Description des premiers secours

<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Consulter un médecin. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.
<b>Ingestion</b>	NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.
<b>Inhalation</b>	Transporter la victime à l'air frais. Consulter un médecin. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle.
<b>Protection individuelle du personnel de premiers secours</b>	Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Difficultés respiratoires. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements: Les symptômes d'une réaction allergique peuvent inclure une éruption cutanée, démangeaisons, gonflement, difficulté à respirer, des picotements dans les mains et les pieds, des étourdissements, des vertiges, des douleurs thoraciques, des douleurs musculaires, ou le rinçage

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Notes au médecin** Traiter les symptômes.

## **SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

### 5.1. Moyens d'extinction

#### **Moyens d'extinction appropriés**

Jet d'eau. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Agent chimique sec. mousse chimique. Un brouillard d'eau peut être utilisé pour refroidir les récipients fermés.

#### **Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

Aucune information disponible.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Inflammable. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flamme. Les récipients peuvent exploser en cas d'échauffement. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

#### **Produits dangereux résultant de la combustion**

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

### 5.3. Conseils aux pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

## **SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éliminer les sources d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant acide, agent liant universel, sciure de bois). Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Conserver dans des récipients fermés adaptés à l'élimination. Éliminer les sources d'ignition. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts.

## 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir mesures de protection sous chapitre 8 et 13.

## SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuelle/un équipement de protection du visage. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Pour éviter l'ignition des vapeurs par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la terre.

### **Mesures d'hygiène**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Retirer et laver les gants et vêtements contaminés, y compris leur doublure intérieure, avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Pour conserver la qualité du produit Réfrigérateur/inflammables. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

Classe 3

### **Suisse - Stockage de substances dangereuses**

Classe de stockage - SC 3

<https://www.kvu.ch/fr/themes/substances-et-produits>

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation en laboratoire

## SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### **Limites d'exposition**

Liste source (s): **Union Européenne** - Union Européenne - Directive (UE) 2019/1831 de la Commission du 24 octobre 2019 établissant une cinquième liste de valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle en application de la directive 98/24/CE du Conseil et modifiant la directive 2000/39/CE de la Commission **Belgique** - Arrêté royal modifiant le titre 1 er relatif aux agents chimiques du livre VI du code du bien-être au travail, en ce qui concerne la liste de valeurs limites d'exposition aux agents chimiques et le titre 2ième relatif aux agents cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques du livre VI du code du bien-être au travail (1)Publié dans le Moniteur Belge le 8 decembre 2020 **France** - Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France. ED 984. Publié 2016 par l'INRS Institut National de Recherche et de Sécurité Hygiène et sécurité du travail. Révision/Mise à jour : décret 2016-344 du 23 mars 2016 et arrêté du 23 mars 2016. Publié Juillet 19, 2018.

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Methyl acrylate, stabilized

Date de révision 25-sept.-2023

(<http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/publications.html?refINRS=ED%20984>)

CH - Le

gouvernement suisse a établi une directive sur les valeurs limites pour les matériaux de travail qui est basée sur le règlement fédéral suisse « Ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles ». Cette directive est administrée, révisée périodiquement et appliquée par la SUVA (Caisse nationale suisse d'assurance contre les accidents).

Composant	Union européenne	Le Royaume Uni	France	Belgique	Espagne
Acrylate de méthyle	TWA: 5 ppm (8h) TWA: 18 mg/m <sup>3</sup> (8h) STEL: 10 ppm (15min) STEL: 36 mg/m <sup>3</sup> (15min)	STEL: 10 ppm 15 min STEL: 36 mg/m <sup>3</sup> 15 min TWA: 5 ppm 8 hr TWA: 18 mg/m <sup>3</sup> 8 hr	TWA / VME: 5 ppm (8 heures). TWA / VME: 18 mg/m <sup>3</sup> (8 heures). STEL / VLCT: 10 ppm. restrictive limit STEL / VLCT: 36 mg/m <sup>3</sup> . restrictive limit	TWA: 2 ppm 8 uren TWA: 7.2 mg/m <sup>3</sup> 8 uren STEL: 10 ppm 15 minuten STEL: 36 mg/m <sup>3</sup> 15 minuten Huid	TWA / VLA-ED: 2 ppm (8 horas) TWA / VLA-ED: 7.2 mg/m <sup>3</sup> (8 horas) Piel
4-Méthoxyphénol			TWA / VME: 5 mg/m <sup>3</sup> (8 heures).	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> 8 uren	TWA / VLA-ED: 5 mg/m <sup>3</sup> (8 horas)

Composant	Italie	Allemagne	Portugal	Les Pays-Bas	Finlande
Acrylate de méthyle	TWA: 2 ppm 8 ore. Time Weighted Average TWA: 7 mg/m <sup>3</sup> 8 ore. Time Weighted Average STEL: 10 ppm 15 minuti. Short-term STEL: 36 mg/m <sup>3</sup> 15 minuti. Short-term Pelle	TWA: 2 ppm (8 Stunden). AGW - exposure factor 2 TWA: 7.1 mg/m <sup>3</sup> (8 Stunden). AGW - exposure factor 2 TWA: 2 ppm (8 Stunden). MAK even if the MAK value is adhered to, "odor-associated" symptoms cannot be ruled out in individual cases TWA: 7.1 mg/m <sup>3</sup> (8 Stunden). MAK even if the MAK value is adhered to, "odor-associated" symptoms cannot be ruled out in individual cases Höhepunkt: 4 ppm Höhepunkt: 14.2 mg/m <sup>3</sup> Haut	STEL: 10 ppm 15 minutos STEL: 36 mg/m <sup>3</sup> 15 minutos TWA: 5 ppm 8 horas TWA: 18 mg/m <sup>3</sup> 8 horas Pele	STEL: 36 mg/m <sup>3</sup> 15 minuten TWA: 18 mg/m <sup>3</sup> 8 uren	TWA: 2 ppm 8 tunteina TWA: 7 mg/m <sup>3</sup> 8 tunteina STEL: 5 ppm 15 minuutteina STEL: 18 mg/m <sup>3</sup> 15 minuutteina Iho
4-Méthoxyphénol			TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> 8 horas		

Composant	Autriche	Danemark	Suisse	Pologne	Norvège
Acrylate de méthyle	Haut MAK-KZGW: 10 ppm 15 Minuten MAK-KZGW: 36 mg/m <sup>3</sup> 15 Minuten MAK-TMW: 5 ppm 8 Stunden MAK-TMW: 18 mg/m <sup>3</sup> 8 Stunden	TWA: 2 ppm 8 timer TWA: 7 mg/m <sup>3</sup> 8 timer STEL: 36 mg/m <sup>3</sup> 15 minutter STEL: 10 ppm 15 minutter	Haut/Peau STEL: 10 ppm 15 Minuten STEL: 36 mg/m <sup>3</sup> 15 Minuten TWA: 5 ppm 8 Stunden TWA: 18 mg/m <sup>3</sup> 8 Stunden	STEL: 28 mg/m <sup>3</sup> 15 minutach TWA: 14 mg/m <sup>3</sup> 8 godzinach	TWA: 5 ppm 8 timer TWA: 18 mg/m <sup>3</sup> 8 timer STEL: 10 ppm 15 minutter. value from the regulation STEL: 36 mg/m <sup>3</sup> 15 minutter. value from the regulation Hud
4-Méthoxyphénol	MAK-KZGW: 10 mg/m <sup>3</sup> 15 Minuten MAK-TMW: 5 mg/m <sup>3</sup> 8 Stunden	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> 8 timer STEL: 10 mg/m <sup>3</sup> 15 minutter		TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> 8 godzinach	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> 8 timer STEL: 10 mg/m <sup>3</sup> 15 minutter. value calculated

Composant	Bulgarie	Croatie	Irlande	Chypre	République tchèque
Acrylate de méthyle	TWA: 5 ppm TWA: 18 mg/m <sup>3</sup> STEL: 10 ppm STEL: 36 mg/m <sup>3</sup>	kože TWA-GVI: 5 ppm 8 satima. TWA-GVI: 18 mg/m <sup>3</sup> 8 satima. STEL-KGVI: 10 ppm 15 minutama.	TWA: 5 ppm 8 hr. TWA: 18 mg/m <sup>3</sup> 8 hr. STEL: 10 ppm 15 min STEL: 36 mg/m <sup>3</sup> 15 min Skin	STEL: 36 mg/m <sup>3</sup> STEL: 10 ppm TWA: 18 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 ppm	TWA: 20 mg/m <sup>3</sup> 8 hodinách. Ceiling: 36 mg/m <sup>3</sup>

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Methyl acrylate, stabilized

Date de révision 25-sept.-2023

		STEL-KGVI: 36 mg/m <sup>3</sup> 15 minutama.			
4-Méthoxyphénol			TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> 8 hr. STEL: 15 mg/m <sup>3</sup> 15 min		

Composant	Estonie	Gibraltar	Grèce	Hongrie	Islande
Acrylate de méthyle	TWA: 5 ppm 8 tundides. TWA: 18 mg/m <sup>3</sup> 8 tundides. STEL: 10 ppm 15 minutites. STEL: 36 mg/m <sup>3</sup> 15 minutites.	TWA: 18 mg/m <sup>3</sup> 8 hr TWA: 5 ppm 8 hr STEL: 36 mg/m <sup>3</sup> 15 min STEL: 10 ppm 15 min	STEL: 10 ppm STEL: 36 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 ppm TWA: 18 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 36 mg/m <sup>3</sup> 15 percekben. CK TWA: 18 mg/m <sup>3</sup> 8 órában. AK lehetséges borön keresztüli felszívódás	STEL: 10 ppm STEL: 36 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 ppm 8 klukkustundum. TWA: 18 mg/m <sup>3</sup> 8 klukkustundum. Skin notation Ceiling: 20 ppm Ceiling: 70 mg/m <sup>3</sup>
4-Méthoxyphénol			TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>		TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> 8 klukkustundum. Ceiling: 10 mg/m <sup>3</sup>

Composant	Lettonie	Lituanie	Luxembourg	Malte	Roumanie
Acrylate de méthyle	STEL: 10 ppm STEL: 36 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 ppm TWA: 18 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 ppm IPRD TWA: 18 mg/m <sup>3</sup> IPRD STEL: 10 ppm STEL: 36 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 18 mg/m <sup>3</sup> 8 Stunden TWA: 5 ppm 8 Stunden STEL: 36 mg/m <sup>3</sup> 15 Minuten STEL: 10 ppm 15 Minuten	TWA: 18 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 ppm STEL: 10 ppm 15 minuti STEL: 36 mg/m <sup>3</sup> 15 minuti	TWA: 5 ppm 8 ore TWA: 18 mg/m <sup>3</sup> 8 ore STEL: 10 ppm 15 minute STEL: 36 mg/m <sup>3</sup> 15 minute

Composant	Russie	République slovaque	Slovénie	Suède	Turquie
Acrylate de méthyle	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> 1379 MAC: 15 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 36 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 ppm TWA: 18 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 ppm 8 urah TWA: 18 mg/m <sup>3</sup> 8 urah Koža STEL: 10 ppm 15 minutah STEL: 36 mg/m <sup>3</sup> 15 minutah	Binding STEL: 10 ppm 15 minuter Binding STEL: 36 mg/m <sup>3</sup> 15 minuter TLV: 5 ppm 8 timmar. NGV TLV: 18 mg/m <sup>3</sup> 8 timmar. NGV	TWA: 5 ppm 8 saat TWA: 18 mg/m <sup>3</sup> 8 saat STEL: 36 mg/m <sup>3</sup> 15 dakika STEL: 10 ppm 15 dakika
4-Méthoxyphénol	MAC: 0.5 mg/m <sup>3</sup>		TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> 8 urah		

## Valeurs limites biologiques

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux

## Les méthodes de surveillance

EN 14042:2003 Identificateur de titre : Atmosphères de lieu de travail. Manuel d'application et d'utilisation de procédures d'évaluation de l'exposition à des agents chimiques et biologiques.

## Niveau dérivé sans effet (DNEL) / Niveau d'effet minimal dérivé (DMEL)

Voir le tableau pour les valeurs

Component	Effet aigu local (Dermale)	Effet aigu systémique (Dermale)	Les effets chroniques local (Dermale)	Les effets chroniques systémique (Dermale)
Acrylate de méthyle 96-33-3 (>95)	DNEL = 0.49mg/cm <sup>2</sup>			

Component	Effet aigu local (Inhalation)	Effet aigu systémique (Inhalation)	Les effets chroniques local (Inhalation)	Les effets chroniques systémique (Inhalation)

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Methyl acrylate, stabilized

Date de révision 25-sept.-2023

Acrylate de méthyle 96-33-3 ( >95 )			DNEL = 18mg/m <sup>3</sup>	
4-Méthoxyphénol 150-76-5 ( 0.001-0.002 )				DNEL = 3mg/m <sup>3</sup>

## Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Voir les valeurs ci-dessous.

Component	Eau douce	Des sédiments d'eau douce	Eau intermittente	Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	Des sols (agriculture)
Acrylate de méthyle 96-33-3 ( >95 )	PNEC = 0.00272mg/L	PNEC = 0.0115mg/kg sediment dw	PNEC = 0.011mg/L	PNEC = 10mg/L	PNEC = 1mg/kg soil dw
4-Méthoxyphénol 150-76-5 ( 0.001-0.002 )	PNEC = 0.0136mg/L	PNEC = 0.125mg/kg sediment dw		PNEC = 10mg/L	PNEC = 0.017mg/kg soil dw

Component	Eau de mer	Des sédiments d'eau marine	Eau de mer intermittente	Chaîne alimentaire	Air
Acrylate de méthyle 96-33-3 ( >95 )	PNEC = 0.00027mg/L	PNEC = 0.0115mg/kg sediment dw		PNEC = 0.0011g/kg food	
4-Méthoxyphénol 150-76-5 ( 0.001-0.002 )	PNEC = 0.00136mg/L	PNEC = 0.0125mg/kg sediment dw			

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Mesures techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail. Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant. Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

### Équipement de protection individuelle

**Protection des yeux** Lunettes de protection (La norme européenne - EN 166)

**Protection des mains** Gants de protection

Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	La norme européenne	Commentaires à gants
Caoutchouc naturel Caoutchouc butyle Caoutchouc nitrile Néoprène PVC	Voir les recommandations du fabricant	-	EN 374	(exigence minimale)

**Protection de la peau et du corps** Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition cutanée.

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation

Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu

Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Methyl acrylate, stabilized

Date de révision 25-sept.-2023

<b>Protection respiratoire</b>	En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants. Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu
<b>À grande échelle / utilisation d'urgence</b>	Utilisez un NIOSH / MSHA ou la norme européenne EN 136 appareil respiratoire approuvé si les limites d'exposition sont dépassées ou si des symptômes d'irritation ou d'autres ont de l'expérience <b>Type de filtre recommandé :</b> Filtre à particules conforme à EN 143 Les gaz acides filtre Type E Jaune conforme au EN14387
<b>À petite échelle / utilisation en laboratoire</b>	Utilisez un NIOSH / MSHA ou la norme européenne EN 149:2001 appareil respiratoire approuvé si les limites d'exposition sont dépassées ou si des symptômes d'irritation ou d'autres ont de l'expérience <b>Demi-masque recommandée:</b> - Valve filtrage: EN405; ou; Demi-masque: EN140; plus le filtre, FR141 Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b>	Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Liquide	
<b>Aspect</b>	Incolore	
<b>Odeur</b>	odeur infecte	
<b>Seuil olfactif</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Point/intervalle de fusion</b>	-75 °C / -103 °F	
<b>Point de ramollissement</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	80 °C / 176 °F	@ 760 mmHg
<b>Inflammabilité (Liquide)</b>	Facilement inflammable	D'après les données d'essai
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Sans objet	Liquide
<b>Limites d'explosivité</b>	<b>Inférieure</b> 2.8 Vol% <b>Supérieure</b> 25 Vol%	
<b>Point d'éclair</b>	-3 °C / 26.6 °F	<b>Méthode -</b> Aucune information disponible
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	463 °C / 865.4 °F	
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée disponible	
<b>pH</b>	Aucune information disponible	
<b>Viscosité</b>	dynamique 0.50 mPa.s at 20 °C	
<b>Hydrosolubilité</b>	60 g/l (20°C)	
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucune information disponible	
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</b>		
<b>Composant</b>	<b>log Pow</b>	
Acrylate de méthyle	0.739	
4-Méthoxyphénol	1.3	
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Densité / Densité</b>	0.956	
<b>Densité apparente</b>	Sans objet	Liquide
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	(Air = 1.0)
<b>Caractéristiques des particules</b>	Sans objet (liquide)	

### 9.2. Autres informations

<b>Formule moléculaire</b>	C4 H6 O2
<b>Masse molaire</b>	86.09
<b>Propriétés explosives</b>	Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Methyl acrylate, stabilized

Date de révision 25-sept.-2023

Température de polymérisation auto-accélérée (SAPT) 198.85 °C (tous les forfaits)  
Chaleur de Polymérisation (kj/kg) = 950

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies

### 10.2. Stabilité chimique

Sensible à la lumière. Aucune polymérisation dangereuse ne se produit. Une polymérisation dangereuse peut se produire en cas d'appauvrissement en inhibiteur.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

#### Polymérisation dangereuse Réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse peut se produire en cas d'appauvrissement en inhibiteur.  
Aucune information disponible.

### 10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Excès de chaleur. Exposition à la lumière. Produits incompatibles.

### 10.5. Matières incompatibles

Acides. Bases. Peroxydes.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

## SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Informations sur le produit

#### a) toxicité aiguë;

Oral(e) Catégorie 4  
Cutané(e) Catégorie 4  
Inhalation Catégorie 3

Composant	DL50 oral	DL50 dermal	LC50 (CL50) par inhalation
Acrylate de méthyle	LD50 = 277 mg/kg ( Rat )	LD50 = 1243 mg/kg ( Rabbit )	LC50 = 3.58 mg/L ( Rat ) 4 h
4-Méthoxyphénol	1600 mg/kg (Rat)	LD50 > 2000 mg/kg ( Rabbit )	-

b) corrosion cutanée/irritation cutanée; Catégorie 2

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire; Catégorie 2

#### d) sensibilisation respiratoire ou cutanée;

Respiratoire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis  
Peau Catégorie 1

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Methyl acrylate, stabilized

Date de révision 25-sept.-2023

**e) mutagénicité sur les cellules germinales;** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

**f) cancérogénicité;** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis  
Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes

Composant	UE	UK	Allemagne	CIRC
Acrylate de méthyle				Group 2B

**g) toxicité pour la reproduction;** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

**h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique;** Catégorie 3

**Résultats / Organes cibles** Système respiratoire.

**i) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée;** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

**Organes cibles** Aucun(e) connu(e).

**j) danger par aspiration;** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

**Symptômes / effets, aigus et différés** L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements. Les symptômes d'une réaction allergique peuvent inclure une éruption cutanée, démangeaisons, gonflement, difficulté à respirer, des picotements dans les mains et les pieds, des étourdissements, des vertiges, des douleurs thoraciques, des douleurs musculaires, ou le rinçage.

## 11.2. Informations sur les autres dangers

**Propriétés perturbant le système endocrinien** Pertinentes pour l'évaluation des effets de la perturbation du système endocrinien pour la santé humaine. Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

## SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

**Effets d'écotoxicité** Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement. Contient une substance.: Toxique pour les organismes aquatiques.

Composant	Poisson d'eau douce	Puce d'eau	Algues d'eau douce
Acrylate de méthyle	LC50: = 1.81 mg/L, 96h semi-static (Oncorhynchus mykiss) LC50: = 2.11 mg/L, 96h flow-through (Pimephales promelas)	EC50: = 2.2 mg/L, 48h (Daphnia magna)	EC50: <= 46.78 mg/L, 96h static (Pseudokirchneriella subcapitata) EC50: = 15 mg/L, 72h (Desmodesmus subspicatus)
4-Méthoxyphénol	LC50: = 28.5 mg/L, 96h flow-through (Oncorhynchus mykiss) LC50: = 84.3 mg/L, 96h flow-through (Pimephales)		

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Methyl acrylate, stabilized

Date de révision 25-sept.-2023

	promelas)		
--	-----------	--	--

Composant	Microtox	Facteur M
Acrylate de méthyle	EC50 = 260 mg/L 17 h	
4-Méthoxyphénol	EC50 = 3.66 mg/L 5 min EC50 = 4.30 mg/L 15 min EC50 = 4.61 mg/L 30 min	

## 12.2. Persistance et dégradabilité

### Persistance

Facilement biodégradable

### Dégradation dans l'usine de traitement des eaux usées

Une persistance est peu probable, d'après les informations fournies.  
Contient des substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées.

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable

Composant	log Pow	Facteur de bioconcentration (BCF)
Acrylate de méthyle	0.739	Aucune donnée disponible
4-Méthoxyphénol	1.3	Aucune donnée disponible

## 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit contient des composés organiques volatils (COV) qui s'évaporent facilement de toutes les surfaces. Mobilité probable dans l'environnement du fait de son caractère volatil. Se disperse rapidement dans l'air.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

De substance ne pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT) / très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

## 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

### Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

## 12.7. Autres effets néfastes

### Des polluants organiques persistants

Ce produit ne contient aucun connu ou suspecté substance

### Potentiel de destruction de l'ozone

Ce produit ne contient aucun connu ou suspecté substance

## SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets de résidus/produits non utilisés

Déchets classés comme dangereux. Éliminer conformément aux Directives Européennes sur les déchets et les déchets dangereux. Éliminer conformément aux réglementations locales.

#### Emballages contaminés

Éliminer ce récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Les récipients vides contiennent des résidus du produit (liquide ou vapeur) et risquent d'être dangereux. Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

#### Le code européen des déchets

D'après le Catalogue européen des déchets, les Codes de déchets ne sont pas spécifiques aux produits, mais aux applications.

#### Autres informations

Ne pas entraîner vers les égouts. Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé. Peut être éliminé en décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales. Éviter tout contact

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Methyl acrylate, stabilized

Date de révision 25-sept.-2023

avec l'eau. Ne pas jeter les résidus à l'égout.

**Ordonnance suisse sur les déchets** L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. Ordonnance sur la prévention et l'élimination des déchets (Ordonnance sur les déchets, ADWO) SR 814.600  
<https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2015/891/fr>

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### IMDG/IMO

**14.1. Numéro ONU** UN1919  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU** METHYL ACRYLATE, STABILIZED  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport** 3  
**14.4. Groupe d'emballage** II

### ADR

**14.1. Numéro ONU** UN1919  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU** METHYL ACRYLATE, STABILIZED  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport** 3  
**14.4. Groupe d'emballage** II

### IATA

**14.1. Numéro ONU** UN1919  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU** METHYL ACRYLATE, STABILIZED  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport** 3  
**14.4. Groupe d'emballage** II

**14.5. Dangers pour l'environnement** Pas de dangers identifiés

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Des inhibiteurs ont été ajoutés pour stabiliser ce produit. Le niveau d'inhibiteur doit être maintenu. Une polymérisation dangereuse peut se produire en cas d'appauvrissement en inhibiteur.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI** Non applicable, les produits emballés

## SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

### Inventaires internationaux

Europe (EINECS/ELINCS/NLP), Chine (IECSC), Taiwan (TCSI), Korea (KECL), Japan (ENCS), Japan (ISHL), Canada (DSL/NDSL), Australie (AICS), New Zealand (NZIoC), Philippines (PICCS). US EPA (TSCA) - Toxic Substances Control Act, (40 CFR Part 710)

Composant	Numéro CAS	EINECS	ELINCS	NLP	IECSC	TCSI	KECL	ENCS	ISHL
Acrylate de méthyle	96-33-3	202-500-6	-	-	X	X	KE-29592	X	X

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Methyl acrylate, stabilized

Date de révision 25-sept.-2023

4-Méthoxyphénol	150-76-5	205-769-8	-	-	X	X	KE-23353	X	X
-----------------	----------	-----------	---	---	---	---	----------	---	---

Composant	Numéro CAS	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	DSL	NDSL	AICS (Australie)	NZIoC	PICCS
Acrylate de méthyle	96-33-3	X	ACTIVE	X	-	X	X	X
4-Méthoxyphénol	150-76-5	X	ACTIVE	X	-	X	X	X

Légende: X - Listé '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (<http://ncis.nier.go.kr/en/main.do>)

## Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Composant	Numéro CAS	REACH (1907/2006) - Annexe XIV - substances soumises à autorisation	REACH (1907/2006) - Annexe XVII - Restrictions applicables à certaines substances dangereuses	Règlement REACH (CE 1907/2006) article 59 - Liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC)
Acrylate de méthyle	96-33-3	-	Use restricted. See item 75. (see link for restriction details)	-
4-Méthoxyphénol	150-76-5	-	Use restricted. See item 75. (see link for restriction details)	-

## Liens REACH

<https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach>

## Seveso III Directive (2012/18/EC)

Composant	Numéro CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité
Acrylate de méthyle	96-33-3	500 tonne	2000 tonne
4-Méthoxyphénol	150-76-5	Sans objet	Sans objet

## Du règlement (UE) no 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

Sans objet

## Contient des composants qui répondent à une « définition » de substance per et polyfluoroalkyle (PFAS)?

Sans objet

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail .

Se reporter à la directive 2000/39/CE relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif

## Réglementations nationales

### Classification allemande WGK

Voir le tableau pour les valeurs

Composant	Classification d'Eau Allemande (AwSV)	Allemagne - TA-Luft classe
Acrylate de méthyle	WGK2	Class I : 20 mg/m <sup>3</sup> (Massenkonzentration)
4-Méthoxyphénol	WGK1	

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Methyl acrylate, stabilized

Date de révision 25-sept.-2023

Composant	France - INRS (tableaux de maladies professionnelles)
Acrylate de méthyle	Tableaux des maladies professionnelles (TMP) - RG 65
4-Méthoxyphénol	Tableaux des maladies professionnelles (TMP) - RG 65

## Réglementation suisse

Article 4 par. 4 de l'Ordonnance sur la protection des jeunes sur le lieu de travail (RS 822.115) et article 1 lit.f du règlement du DEFR sur les travaux dangereux et les jeunes (RS 822.115.2).

Prenez note de l'article 13 de l'ordonnance sur la maternité (RS 822.111.52) concernant les femmes enceintes et allaitantes.

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une sur la sécurité chimique Évaluation / rapport (CSA / CSR) n'a pas été effectuée

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

### Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H312 - Nocif par contact cutané

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H331 - Toxique par inhalation

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

### Légende

**CAS** - Chemical Abstracts Service

**EINECS/ELINCS** – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

**WEL** - Limite d'exposition en milieu de travail

**ACGIH** - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis)

**DNEL** - Dose minimale pour un risque acceptable

**RPE** - Équipement de protection respiratoire

**LC50** - Concentration létale à 50%

**NOEC** - Concentration sans effet observé

**PBT** - Persistante, bioaccumulable, toxique

**TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

**DSL/NDSL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

**NZIoC** - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

**TWA** - Moyenne pondérée dans le temps

**CIRC** - Centre international de recherche sur le cancer

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

**LD50** - Dose létale à 50%

**EC50** - Concentration efficace 50%

**POW** - Coefficient de partage octanol: eau

**vPvB** - très persistantes et très bioaccumulables

**ADR** - Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

**IMO/IMDG** - International Maritime Organization/International Maritime Dangerous Goods Code

**OECD** - Organisation de coopération et de développement économiques

**BCF** - Facteur de bioconcentration (FBC)

**ICAO/IATA** - International Civil Aviation Organization/International Air Transport Association

**MARPOL** - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires

**ATE** - Estimation de la toxicité aiguë

**COV** - (composés organiques volatils)

### Principales références de la littérature et sources de données

<https://echa.europa.eu/information-on-chemicals>

Fournisseurs fiche technique de sécurité, ChemADVISOR - LOLI, Merck index, RTECS

### Conseil en matière de formation

Formation de sensibilisation aux dangers chimiques, incluant l'étiquetage, les fiches de données de sécurité, l'équipement de

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Methyl acrylate, stabilized

Date de révision 25-sept.-2023

protection individuel et l'hygiène.

Utilisation d'équipements de protection individuelle, concernant les bonnes pratiques de choix, la compatibilité, les délais de rupture, l'entretien, la maintenance, l'adaptation et les normes EN.

Premiers secours en cas d'exposition chimique, y compris l'utilisation de rince-œils et de douches de sécurité.

Date de révision

25-sept.-2023

Sommaire de la révision

Sections de la FDS mises à jour, 2, 3, 7, 9, 14.

**Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006. RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION modifiant l'annexe II du règlement (CE) no 1907/2006 .**

**Pour la Suisse - Erstellt nach den technischen Vorschriften nach Anhang 2 Ziffer 3 ChemV (SR 813.11 - Verordnung über den Schutz vor gefährlichen Stoffen und Zubereitungen).**

#### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité.

Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

**Fin de la Fiche de données de sécurité**